Département de l'AIN

-----

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA PLAINE DE L'AIN

SIEGE 143 rue du château 01150 CHAZEY-SUR-AIN

Tél: 04.74.61.96.40

## DECISION DU PRESIDENT N° D2023-116

Accusé de réception en préfecture 001-240100883-20231107-DEC2023-116-DE Date de télétransmission : 07/11/2023 Date de réception préfecture : 07/11/2023

<u>Objet</u>: Subventions liées à l'habitat pour la réalisation de travaux dans le cadre des aides à l'Habitat

## LE PRESIDENT

VU les dispositions du code général des collectivités territoriales relatives aux différentes délégations de compétence accordées par le Conseil communautaire au Président et notamment les articles L. 5211-10 et L. 2122-22 ;

VU la délibération n° 2018-079 du 12 avril 2018 approuvant le lancement de l'OPAH;

VU la délibération n° 2019-015 du 13 février 2019 approuvant la mise en place des aides pour les propriétaires dans le cadre de la plateforme de rénovation énergétique locale ;

VU la délibération n°2023-150 en date du 6 juillet 2023 donnant délégation de pouvoir au Président par le Conseil communautaire, notamment en matière des subventions liées à l'habitat dans le cadre de l'OPAH ou du programme « Habiter Mieux » ;

- DECIDE d'attribuer une aide en faveur des propriétaires occupants et bailleurs ci-dessous pour la réalisation de travaux de réhabilitation globale, d'autonomie et de précarité énergétique :

Dans le cadre de la plateforme de rénovation énergétique :

- Une aide de 1 500 € pour le dossier de Mme PEDEUX 01800 CHARNOZ-SUR-AIN
- Une aide de 750 € pour le dossier de M. CURT 01500 AMBRONAY

## Dans le cadre de l'OPAH:

- Une aide de 242 € pour le dossier de M. ALLEMAND 01150 VILLEBOIS
- Une aide de 2 500 € pour le dossier de Mme CAVOUE 01800 CHARNOZ-SUR-AIN
- Une aide de 2 000 € pour le dossier de Mme COLLARD 01150 VILLEBOIS
- Une aide de 2 500 € pour le dossier de M. PIRES 01150 SAINT-VULBAS
- Une aide de 2 500 € pour le dossier de M. DRAY 01500 AMBUTRIX
- Une aide de 313 € pour le dossier de M. LESPINASSE 01150 LEYMENT
- Une aide de 1 020 € pour le dossier de Mme PERSICO 01500 CHATEAU-GAILLARD
- Une aide de 19 072 € pour le dossier de M. FOUSSARD 01500 SAINT-DENIS-EN-BUGEY
- Une aide de 36 538 € pour le dossier de A2I 01500 CHATEAU-GAILLARD

Accusé de réception en préfecture 001-240100883-20231107-DEC2023-116-DE Date de télétransmission : 07/11/2023 Date de réception préfecture : 07/11/2023

- Une aide de 13 631 € pour le dossier de A2I 01500 AMBRONAY
- Une aide de 13 200 € pour le dossier de M. GOJON 01230 TORCIEU
- Une aide de 4 673 € pour le dossier de Mme BEAUSOLEIL 01800 VILLIEU-LOYES-MOLLON
- Une aide de 17 350 € pour le dossier de SCI C2LB 01500 AMBERIEU-EN-BUGEY.

En application du code général des collectivités territoriales, il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du Conseil communautaire. Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 7 novembre 2023 Publiée le 0 9 NOV. 2023

Fait à Chazey-sur-Ain, le 7 novembre 2023.

Le Président

de la Communauté de communes,

Siège CHAZEY SUR AIN

Jean-Louis GUYADER